

Termes de référence (TDRs)

Technologies à faible coût pour le développement rural

Projet : Réduire la vulnérabilité et accroître la résilience au changement climatique en promouvant l'innovation, le transfert et le déploiement à grande échelle de technologies axées sur l'adaptation dans les chaînes de valeur agricoles prioritaires et en créant des emplois

1. INTRODUCTION

L'ONG espagnole Codespa (CODESPA) fournit une aide au développement dans plus de 14 pays dans le monde. Avec un chiffre d'affaires mondial de 4 millions d'euros et 90 employés, ses programmes de sécurité alimentaire, de microfinance, de développement des marchés ruraux et autres ont aidé des millions de pauvres dans le monde. Le travail de CODESPA est financé par la Commission européenne, les agences des Nations Unies, le gouvernement espagnol ainsi que des donateurs privés.

CODESPA est une ONG clé opérant dans le sud de la province de Kinshasa et dans les zones proches de Goma au Nord-Kivu (République démocratique du Congo, RDC). Depuis 2006, CODESPA a mis en œuvre un certain nombre de projets de développement rural en RDC. Actuellement, CODESPA souhaite étendre ses activités dans les provinces de Kongo central et du Sud-Kivu.

CODESPA a travaillé à générer des stratégies qui tentent de corriger les problèmes qui existent dans l'accès à un marché rentable à travers une approche durable qui profite des opportunités pour générer de la richesse de manière juste et inclusive.

L'approche de développement du marché de CODESPA comprend quatre phases différentes :

- **Diagnostic** : Il y a un besoin préalable de réaliser un diagnostic qui permette d'appréhender la réalité. Cette phase vise à couler les fondations qui serviront de base au développement du projet. C'est dans cette première phase qu'il convient d'identifier les problèmes des bénéficiaires et les causes de ces problèmes, ainsi que de rédiger une description détaillée des bénéficiaires vers lesquels l'action est dirigée. De plus, il est crucial d'élaborer, dès le début du projet, un plan et un système d'évaluation et de suivi des activités, ainsi que de mesure de l'impact généré. Plus tard, il est nécessaire d'identifier la technologie nécessaire pour résoudre les problèmes trouvés dans le diagnostic.
- **Identification de technologie à faible coût** : Sur la base du diagnostic, il est nécessaire d'identifier la technologie pour satisfaire un besoin spécifique dans les communautés locales en tenant compte de leurs priorités. Il est important de noter que la meilleure technologie pour un besoin spécifique peut ne pas être nécessairement disponible dans la zone de mise en œuvre

du projet, les technologies appropriées disponibles au niveau national ou même international doivent être étudiées.

- **Développement de la chaîne d'approvisionnement** : Une fois les bénéficiaires et la technologie déterminés et décrits, la phase de développement de l'offre commence, avec la collaboration des fournisseurs locaux et des PME.
- **Sensibilisation et développement de la demande** : le développement du marché rural nécessite un travail parallèle au renforcement de l'offre d'un produit ou d'un service - c'est-à-dire la promotion de la demande afin de trouver un équilibre permettant de maintenir les incitations afin de soutenir le marché et les entreprises ou des institutions créées en son sein.

Cette consultation est spécifiquement liée à la première et deuxième phase – Détection des besoins et difficultés des agriculteurs face aux effets d changement climatique et identification de la technologie à faible coût - de l'approche de développement du marché de CODESPA.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La RDC est considérée comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et est déjà affectée par plusieurs aléas climatiques, notamment les inondations, la sécheresse, l'activité volcanique et les épidémies. Bien que ces aléas soient d'origine naturelle, ils sont susceptibles d'augmenter en fréquence et en ampleur dans un climat changeant et de poser de sérieux défis au développement économique et social de la RDC.

Ces risques climatiques résulteront de l'augmentation des températures, de l'augmentation de l'intensité des précipitations et de la diminution des précipitations en saison sèche. Si la tendance actuelle à l'augmentation du nombre de vagues de chaleur et de pluies intenses se poursuit, la RDC connaîtra d'avantage d'inondations entraînant une érosion des sols, des terres agricoles moins productives, la destruction de routes et d'autres infrastructures et tous ces impacts auront des conséquences importantes sur l'environnement, la société, la sécurité alimentaire et l'économie au sens large.

Dans le cas de la RDC, les résultats du CRVA ont montré que les facteurs de stress climatiques ne seront pas répartis uniformément sur le territoire du pays et donc, certains emplacements connaîtront des risques climatiques plus graves que d'autres.

Selon le CCKP (*Climate Change Knowledge Portal*), davantage de précipitations devraient être reçues dans toute la RDC puisque l'intensité des précipitations extrêmes devrait augmenter, la plus forte augmentation des précipitations étant prévue pour la région du Nord-Est (Nord-Kivu et Sud-Kivu). De plus, selon ThinkHazard, Kinshasa et le Congo Central seront plus sujets aux inondations côtières, mais il y aura également des inondations urbaines et fluviales dans tout le pays. Les inondations au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et à Kinshasa ont également été soulignées par les services de l'OCHA (les

inondations les plus fréquemment signalées se produisent le long du fleuve Congo dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et dans la ville de Kinshasa).

C'est dans ce cadre que CODESPA, à travers cette consultance, veut identifier les technologies qui répondent aux principales difficultés rencontrées par les agriculteurs de Kinshasa, Kongo central, Nord et Sud Kivu face au changement climatique, afin de présenter un projet au GEF.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

Objectif global:

L'objectif global de cette étude est d'identifier les technologies qui répondent aux principales difficultés rencontrées par les agriculteurs de Kinshasa, Kongo central, Nord et Sud Kivu face au changement climatique.

De façon spécifique, il s'agira de :

1. Détecter les Besoins et difficultés des agriculteurs face aux effets du changement climatique (l'augmentation des températures, de l'augmentation de l'intensité des précipitations et de la diminution des précipitations en saison sèche avec comme conséquence une érosion des sols, des terres agricoles moins productives, la destruction de routes et d'autres infrastructures).
2. Priorisation de ces besoins selon l'urgence, l'impact, la faisabilité, les risques qu'implique leur réalisation.
3. Identification des technologies répondant auxdits besoins, afin de satisfaire les besoins des agriculteurs locaux vulnérables. Ces technologies/solutions innovantes doivent répondre aux exigences suivantes : faible coût ; accessible; évolutif et durable.

Méthodologie:

Le consultant doit utiliser des méthodes qualitatives et quantitatives et travailler avec des sources de données primaires et secondaires.

La méthodologie DCED de développement des marchés pour les pauvres (M4P) sera demandée, afin de poursuivre l'étude.

Pour plus d'informations, veuillez vérifier les points suivants : <http://www.enterprise-development.org/implementing-psd/market-systems/>

Un minimum de 70 % de dévouement à la recherche sur le terrain sera demandé, en s'adressant spécifiquement aux parties prenantes suivantes :

1. Agriculteurs vulnérables de régions précitées.
2. PME et petits fournisseurs d'intrants agricoles de régions précitées.
3. PME et agriculture intrants petits fournisseurs de la RDC qui seront considérés comme pertinents.
4. Autres ONG et institutions qui ont mené une initiative similaire et réussie.
5. Gestion de l'équipe CODESPA.

Le consultant est censé proposer sa méthodologie dans la proposition technique.

RESPONSIBILITES:

- Mener des entretiens et des groupes de discussion pour collecter des données sur les besoins de base non satisfaits de la population de la Région.
- Collecte de données et analyse des informations primaires et secondaires pour déterminer les moteurs de la demande de technologies et de services agricoles.
- Détermination de la capacité de paiement et de la trésorerie des familles bénéficiaires.
- Analyse des informations primaires et secondaires sur la population cible et rapports.
- Analyse des technologies et des services à faible coût existant dans le pays qui peuvent répondre aux besoins identifiés.
- Entretiens et visites de marchés locaux et de fournisseurs de technologies.
- Identification des conditions d'accès à la solution/technologie, prix et éventuels services de financement.
- Compilation des bonnes pratiques, des leçons apprises et des expériences réussies d'autres ONG dans le pays, et analyse de son éventuelle adaptation et réplique.
- Systématisation de la fourniture locale de produits et services à faible coût.

Ces livrables doivent être:

- Préparé en français et traduit en anglais.
- Soumis à CODESPA par voie électronique par e-mail (fmbemba@codespa.org and rdiez@codespa.org).

4. PROFIL DES EXPERTS

Education:

- Un diplôme universitaire supérieur en économie, agronomie et/ou dans un domaine connexe est un avantage.

Expérience

- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés dans le développement des marchés ruraux, les PME agricoles, les programmes agricoles et de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.
- Expérience antérieure démontrable dans des projets d'adaptation au changement climatique pour les agriculteurs.
- Une expérience de travail en RDC est hautement souhaitable.

Langues:

- Français courant.
- L'anglais et/ou le swahili, le kikongo, le lingala seront un plus.

5. PRODUITS ATTENDUS:

Les livrables suivants seront soumis par le consultant à différentes étapes de la consultation :

1. Rapport sur le groupe cible, y compris les perceptions, les priorités, les besoins non satisfaits et les facteurs de changement des agriculteurs vulnérables dans la région.
2. Rapport sur les technologies/solutions innovantes. Ce rapport doit identifier la source où chaque technologie/solution est disponible ; son coût relatif ; son potentiel d'évolutivité ; ses avantages concurrentiels par rapport aux technologies/solutions existantes ; son adéquation et la viabilité du développement de la chaîne d'approvisionnement.

6. BUDGET

Le budget alloué sera en USD, y compris les taxes et toutes les dépenses que le consultant devra assumer pendant la mission.

Les bureaux de la contrepartie du CODESPA sur le terrain seront mis à disposition du consultant.

7. DUREE ET LIEUX/LOCALISATION

Quarante-cinq (45) jours par province: La nature de la consultance et les tâches à accomplir imposent au consultant de pouvoir intervenir principalement sur le terrain et dans les centres ruraux qui seront jugés pertinents pour le développement de la filière.

Ces quatre provinces feront l'objet de quatre lots distincts. Un candidat peut répondre à un ou plusieurs lots mais devra soumettre une proposition financière et une proposition technique par lot. Les offres seront évaluées par lot. Pour raison d'optimisation des ressources, tout candidat qui souhaite répondre à plusieurs lots doit présenter des ressources ou experts spécifiques à chacun des lots pour lesquels il aura soumissionné.

La proposition technique doit inclure une planification détaillée des activités à réaliser.

8. RAPPORTS

Le consultant est responsable de rendre compte au directeur des projets du CODESPA au siège et à l'administrateur du RDC CODESPA.

La qualité des produits livrés sera évaluée par ce qui précède. Par conséquent, les paiements seront autorisés par le personnel de gestion et de programme concerné du siège, et l'administrateur du RDC CODESPA.

9. MODALITES DE PAIEMENT ET SPECIFICATIONS

20 % Suite à la signature du contrat de services de consultants.

30 % Après la version finale du rapport sur le groupe cible.

30 % Après la version finale du rapport sur les technologies/solutions innovantes.

20 % Après la version finale du rapport sur le développement de la chaîne d'approvisionnement.

- CODESPA se réserve le droit de déduire jusqu'à 0,5 % du prix total du contrat pour chaque jour de retard dans la réalisation des livrables spécifiés. Cette déduction sera appliquée au dernier paiement de 50% du prix du contrat.
- La justification de l'indisponibilité des données doit être communiquée par le consultant sans délai dès qu'elle est constatée et approuvée par CODESPA. Ne pas le faire peut entraîner une diminution de la rémunération du consultant.

10. PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les candidats sont priés d'envoyer leurs candidatures par e-mail à fmchema@codespa.org et mgandolfi@codespa.org, en indiquant "Technologies à faible coût pour le conseil en développement rural" dans le champ objet, avant le 20 mai 2022.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Contenu de la candidature (seules les candidatures complètes seront prises en compte)

- Curriculum Vitae (indiquant au moins deux personnes de référence, qui peuvent fournir des informations sur l'expérience antérieure).
- Proposition méthodologique préliminaire pour la mise en œuvre de la consultation, y compris la planification des activités.
- Un ou deux exemples de résultats de travail pertinents antérieurs.
- Proposition financière (comprenant les tarifs journaliers - séparément pour le travail documentaire et la recherche sur le terrain si différent - ainsi que la somme totale à fournir).

Evaluation des candidatures

CODESPA applique un processus de sélection transparent basé sur les critères suivants:

- Qualification et expérience pertinentes - le poids des critères est de 40 %.
- Frais journaliers en DOLLARS – la pondération des critères est de 20 %.
- Qualité de la méthodologie proposée - la pondération des critères est de 40 %.
- Chaque critère d'évaluation obtiendra entre 0 et 10 points, 10 points étant le maximum, 0 point le minimum et multiplié par le poids des critères. Pour le critère de prix, la formule sera la suivante : $\text{PrixA/PrixB} * \text{pondération des critères} (0,45) * 10$. Prix A = prix le plus avantageux pour CODESPA parmi toutes les offres soumises ; Prix B = prix réel proposé par le soumissionnaire (CODESPA se réserve le droit de demander des informations supplémentaires concernant les documents mentionnés ci-dessus par e-mail/skype pendant la phase d'évaluation de l'offre).